RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PONTS ROULANTS CONDUITE AU SOL ET EN CABINE.

Durée
16 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

Sur le site de votre société
Référence : E3086
Formateurs : Les formateurs de l'IFSB
Effectif max : 3 participants
Quand : Suivant planning et sur demande
Rythme : journée
Langue : FR
Tarif : 930,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Les salariés des entreprises utilisant des ponts roulants à commande au sol et en cabine.

OBJECTIF

Être capable de conduire des ponts roulants à commande au sol et en cabine en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association d'Assurance Accident (AAA)

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie:
- Réglementation
- Technologie et caractéristiques des engins
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation,de conduite
- Les risques lors de l'utilisation de l'engin
- Plaque de charge
- Etiquetage de produits dangereux et de manutention
- Tenhiques d'élingage et accessoires de levage

Pratique:
- Prise de poste
- Adéquation du pont et accassoires
- Familiarisation au poste de conduite
- Maîtrise du balancement
- Elingage de charges et accessoires de levage
- Conduite et manutention de charges
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L’INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l’employeur s’engage à ce qu’il soit apte médicalement. L’IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées ayant déjà suivi une formation, aux personnes expérimentés ou aux personnes titulaire d'une attestation à la conduite en sécurité.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance Théorie/Pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique dans la conduite d'un pont roulant commande sol et cabine.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue du recyclage, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation.
Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à l'évaluation pratique.
En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.